



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

0738  
N/Réf. : ...../CHPC/DG/kam

**AVIS AUX PLANTEURS ET USINIERS  
DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILE**

**Objet :** Fixation des prix d'achat des régimes de palme et de l'huile de palme brute pour le mois de **janvier 2026**

Le Directeur Général du Conseil Hévée-Palmier à Huile-Coco, porte à la connaissance des planteurs, usiniers et autres opérateurs de la filière Palmier à Huile, qu'en application de l'accord issu de la réunion du **mardi 30 décembre 2025**, les prix d'achat du régime de palme et de l'huile de palme brute pour le mois **janvier 2026** sont arrêtés comme suit :

- **Huile de palme brute : 620 000 Francs CFA la tonne ;**
- **Régime de palme bord champ : 80 000 Francs CFA la tonne.**

Les prix arrêtés ci-dessus sont réputés nets de toute charge prestée. Toutefois, les cotisations professionnelles telles que définies par l'AIPH, Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière et validées par l'autorité de tutelle, ainsi que l'acompte sur BIC planteur restent applicables.

Le Directeur Général du Conseil Hévée-Palmier à Huile-Coco invite l'ensemble des opérateurs concernés au strict respect de la présente note, qui prend effet à compter de sa date de signature.

**COPIE :**

- MEMINADERPV/CAB
- MFB/CAB
- MCI/CAB
- AIPH/PCA



Fait à Abidjan, le **31 DEC. 2025**

*[Signature]*  
Fougnigues Edmond COULIBALY

Le Conseil de Régulation, de Contrôle, de Suivi des activités des filières Hévée, Palmier à huile, Coco et de Développement de la filière Coco



Immeuble CAISTAB  
4<sup>ème</sup> étage, Porte 11  
17 BP 880 Abidjan 17

Tél.: 27 20 21 71 81 - 05 76 85 82 25  
Email : info@conseilheveapalmier.ci  
Site web : www.conseilheveapalmier.ci

Organisme créé par la Loi  
N° 2017-540 du 03 Août 2017